



# LA GAZETTE DU KYUDOJO NATIONAL DE NOISIEL : n°9



Presque une année sans nouveau numéro de la Gazette. Le projet était en effet entré dans une nouvelle zone grise car les devis reçus des entreprises n'entraient pas dans la fourchette de prix que nous autorisait le budget prévisionnel. Mais aujourd'hui ...

## ... les travaux sont lancés !

Grâce au soutien du comité directeur de la FFKT et de la mairie de Noisiel, une solution a pu voir le jour. Et ainsi la première tranche des travaux a pu débuter avec le débroussaillage du terrain (photo prise le 2 novembre).

### © Résumé des étapes précédentes

→ **11 février 2012** : réunions consécutives de l'assemblée générale, du comité directeur, puis du comité de gestion de K2N.

Principales conclusions :

- les nouveaux statuts K2N sont officiellement signés par les représentants des 4 membres (mairie de Noisiel, FFKT, LIFKT, AKVM).
- la mairie, consciente des difficultés à faire aboutir le projet décide de prendre à sa charge les fondations profondes (micropieux).
- le comité de gestion est nommé
  - Gestionnaire : Claude Luzet
  - Gestionnaire-adjoint : Alain Refloch
  - Comptable : Arnaud Vojinovic
  - Responsable Kyudojo et responsable site web : Vincent Payen
  - Secrétaire administratif : Takeji Naigeon
  - Relation avec la FFKT et la LIFKT : Patrick Philippe
  - Relation avec la mairie : Jean De Labrusse
- et aussi : Bruno Bourdonnais ne fait pas partie des instances 'officielles' K2N mais doit être mentionné comme notre précieux

intermédiaire avec les entreprises, en collaboration étroite avec Jean Gouzy, l'architecte du projet.

→ **17 mars 2012** : CD FFKT

- Confirmation du plan de financement approuvé en AG FFKT de 2010
- La FFKT précise les fonctionnalités qu'elle souhaite voir réaliser dans le Kyudojo.

→ **29 juin 2012** : réunion mairie de Noisiel

- K2N présente le projet d'une tranche 1 réalisable sur un budget de 200 k€.
- La mairie donne son accord, et confirme son engagement sur sa part des travaux, qu'elle est prête à lancer dès septembre moyennant confirmation du financement

→ **1<sup>er</sup> juillet 2012** : CD FFKT

- Le CD approuve la proposition K2N et son plan de financement, et convoquera une AGE pour voter cette résolution

→ **23 septembre 2012** : AGE FFKT

- L'AGE confirme l'approbation du projet et de l'aide au financement que lui apporte la FFKT.



## ☉ Le projet de construction actuel

Trois devis dont deux proposés par des entreprises générales et le 3<sup>ème</sup> issu d'un ensemble d'entreprises spécialisées, constituent la réponse obtenue à la diffusion du cahier des charges auprès des professionnels. Ceux des deux entreprises générales ont été retenus en première instance, d'un montant équivalent mais de l'ordre de 400k€, le 3<sup>ème</sup> étant plus coûteux et plus complexe à mettre en œuvre.

Les phases de négociation qui ont suivi ont rapidement éliminé l'une des deux entreprises qui s'est montrée peu flexible, et, étape par étape, nous en sommes venus au compromis suivant avec l'entreprise Diaz, la plus à notre écoute, qui permet de lancer la construction.

### → Tranche 0 : octobre-décembre 2012

La tranche 0 est prise en charge totalement par la mairie : maîtrise d'ouvrage et financement (plus de 120 k€). Elle comprend le nivellement et le profilage du terrain, la viabilisation (accès et réseaux enterrés) et les micropieux (fondations). L'aménagement paysagé et la clôture sont aussi pris en charge par la mairie, mais seront réalisés après la tranche 1.

### → Tranche 1 : janvier-mai 2013

La tranche 1 comprend l'ensemble du clos-couvert 'brut' des bâtiments (Matoba compris), à l'exception de la fermeture de la façade du Shajo, encore à l'étude. Elle inclut aussi un minimum d'équipement électrique et les points d'eau. Cette tranche correspond au devis de 185k€ TTC de l'entreprise Diaz, soit un budget total estimé de 200k€ avec les contrôles et les impondérables.

### → Tranche 2 : de juin 2013 à ???

La tranche 2 comprend les aménagements souhaités pour que le Kyudojo soit totalement opérationnel. Cette tranche n'est pas aujourd'hui financée : il est prévu de lancer des chantiers bénévoles pour ces travaux qui demandent peu de technicité ou de matériel, mais un budget doit cependant être trouvé pour acquérir les matériaux nécessaires pour :

- le bardage bois extérieur (sur murs parpaings)
- le plancher du Shajo + Hikaé
- la peinture intérieure
- la fermeture frontale du Shajo (à définir)

- le Yatorimichi (géotextile + gravier)
- l'Azuchi (le sable dans le Matoba)

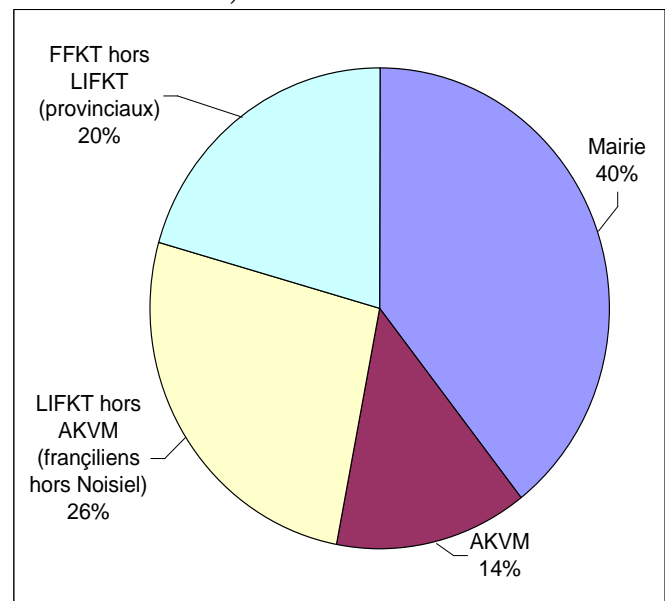
## ☉ Le plan de financement

Reportez-vous à la Gazette n°8 pour la description du montage juridique de l'association K2N et de son administration.

Le plan de financement est décrit dans la Gazette n°7, avec les modifications suivantes :

- budget tranche 1 de 200k€ (au lieu de 150)
- différence couverte par un prêt privé à taux 0 de 50k€ (C. Luzet)
- remboursement des emprunts (en tout 150 k€) sur le modèle prévu, mais sur 7 ans (au lieu de 5).

Le financement est alors réparti ainsi (sans tenir compte des dons - de sources multiples, ni de la valeur du terrain) :



Vous pouvez nous aider : n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez ponctuellement contribuer à l'un des volets du projet (comme bénévole, donateur ou fournisseur de matériel), ou si vous êtes disposés à contribuer davantage dans la durée en rejoignant le Comité de Gestion.

Pour nous contacter :  
<http://www.kyudojo-noisiel.fr>  
ou  
[contact@kyudojo-noisiel.fr](mailto:contact@kyudojo-noisiel.fr)